

REGLEMENT TECHNIQUE SAISON 2017

1. Organisation Générale du Championnat

- 1.1. Le championnat est divisé en 2 parties qualificatives pour les Championnats Fédéraux doublettes et triplettes
- 1.2. La 1ère partie comportera tous les tours de championnat joués en doublettes + le Bas Rhin doublette + l'Alsace doublette + le Mémorial Charles STRENTZ + le concours de clôture de l'année précédente Elle sera qualificative sur la base des points individuels pour les Championnats Fédéraux Doublette de l'année en cours ceci pour les catégories Seniors, Vétérans, Féminines.
- 1.3. La 2ème partie comportera tous les tours de championnat joués en triplettes par les seniors et en doublette pour les Féminines, Vétérans + le Bas Rhin tripléte + l'Alsace tripléte + le challenge Roger RISSER (en doublette pour tous) + le Concours de la Commission en tripléte pour tous +. (Féminines et Vétérans panachage libre).
- 1.4. Obligation aux qualifiés de jouer ensemble dans leur catégorie sauf pour les Mixtes et décision du jury.
- 1.5. Elle sera qualificative sur la base des points individuels pour les Fédéraux Tripléte de l'année suivante pour les catégories Seniors, Féminines, vétérans.
- 1.6. Le Bas Rhin mixte et l'Alsace mixte ne sont inclus dans aucunes des 2 parties : il n'y aura pas de points individuels ou clubs et ils ne seront pas pris en compte pour le taux de participation.

2. Championnat Seniors

- 2.1. Graphique utilisé: Continu avec 4 ou 5 parties selon le nombre d'équipes
- 2.2. 1ère Partie : Doublettes formées, panachage interdit
- 2.3. 2ème Partie : Triplettes formées, panachage interdit
- 2.4. Points clubs et individuels: barème selon le graphique utilisé (voir tableau)

3. Championnat Vétérans

- 3.1. Graphique utilisé: Continu avec 4 ou 5 parties selon le nombre d'équipes ou tournante si moins de 9 équipes.
- 3.2. 1ère Partie : Doublettes formées, panachage 1 joueur par club, qualificatif pour les doublettes
- 3.3. 2ème Partie : Doublettes formées, panachage 1 joueur par club, qualificatif pour les triplettes
- 3.4. Points clubs et individuels: barème selon le graphique utilisé (voir tableau)

4. Championnat Féminines

- 4.1. Graphique utilisé: Continu avec 4 ou 5 parties selon le nombre d'équipes ou tournante si moins de 9 équipes.
- 4.2. 1ère Partie : Doublettes formées, panachage 1 joueuse par club, qualificatif pour les doublettes.
- 4.3. 2ème Partie : Doublettes formées, panachage 1 joueuse par club, qualificatif pour les triplettes.
- 4.4. Points clubs et individuels: barème selon le graphique utilisé (voir tableau).

5. Championnat Jeunes

- 5.1. Graphique utilisé: tournante si moins de 9 équipes.
- 5.2. Tête à Tête et Doublettes (la Commission sélectionnera les qualifiés selon les critères)
- 5.3. Ils peuvent évoluer dans la catégorie Seniors (garçons) et Seniors ou Féminines (filles) (sans être pénalisés pour la sélection)

6. Championnats du Bas-Rhin et championnats d'Alsace

- 6.1. Graphique utilisé: Poules avec barrages puis Principale et Consolante en continu.
- 6.2. Il existe les concours suivants :
 - doublettes (BR & Als): Sénior Vétérans Féminines (Jeunes tête à tête)
 - triplettes (BR & Als): Sénior Vétérans Féminines
 - triplettes mixtes Bas-Rhin & Alsace Poules avec barrages puis Principale et Consolante élimination directe
 - doublettes mixtes Bas-Rhin & Alsace Poules avec barrages puis Principale et Consolante élimination directe
- 6.3. Panachage : application des règles de championnat sauf :
 - Bas-Rhin et Alsace mixtes : 2 Seniors du même club +1 (*féminine panachage libre et pas de limite d'âge*)
 - Bas-Rhin et Alsace triplettes : (*en féminines, jeunes et vétérans panachage libre*).
- 1.1. **Les champions du Bas-Rhin Doublettes et Triplettes Mixte, du Bas-Rhin Doublettes et Triplettes: sont qualifiés d'office avec obligation de participer au championnat Fédéral avec leur premier titre obtenu** (en cas de cumul de plusieurs titres).
- 1.2. **Ne seront pas qualifiés** les champions Bas Rhin Doublette et Bas Rhin Doublette Mixte si la licence d'un des joueurs a été établie après le 31 mars 2017 (toute l'équipe sera exclue).
- 6.4. Points clubs et individuels en principal et consolante : barème selon le graphique utilisé (voir tableau)
- 6.5. Pas de points clubs et individuels pour Bas-Rhin et Alsace mixtes

7. LES FINALES DU BAS-RHIN, ALSACE, CHALLENGES, MEMORIAL et concours de la Commission.

- 7.1. **Toutes les finales doivent impérativement être jouées (pas à la pièce ni donner la partie sans jouer)**
- 7.2. En cas de non respect l'équipe qui refuse de jouer ou si les deux équipes refuse, elles seront sanctionnées
 - les points individuels de ce tour seront supprimés
 - il ne comptera pas pour un tour joué
 - pas de titre et de bon d'achat

8. Classements clubs

Un classement clubs par catégories : Seniors, Féminines, Jeunes & Vétérans.

Un classement par club pour le " challenge du nombre " : 1 point par joueur inscrits à un championnat de toutes catégories. En fin de saison, les classements officiels seront publiés et serviront de base pour la remise des prix.

9. Classements Individuels

9.1. Un classement individuel sur chaque partie de saison qualifiera les meilleurs joueurs aux Championnats Fédéraux Doublettes et Triplettes.

9.2. Le nombre de qualifiés est calculé en fonction du nombre d'équipes autorisé par la fédération.

9.3. Les ex-aequo seront départagés par les points obtenus en principale, puis consolante au championnat du Bas Rhin, Alsace et Commission. Si nécessaire, ils feront un match de barrage. Les points d'arbitrage non joueur et table de marque sont considérés comme acquis en principale, mais sont limités à (2 tours en doublette) et (2 tours en triplette). En cas de dépassement aucun point ne sera attribué.

10. Qualificatifs Fédéraux Doublettes Mixtes

10.1. Graphique utilisé: Principale, poules avec barrages, élimination directe

10.2. Doublettes avec 1 senior et 1 féminine ("*panachage libre*").

10.3. Se fera sur 1 seul tour : total des qualifiés selon le nombre d'équipes autorisé par la fédération moins les champions du Bas Rhin

10.4. Pour avoir le droit de participer à ce qualificatif, il faudra avoir joué 5 tours depuis le début du championnat

10.5. Les joueurs qualifiés en doublettes ne pourront pas y participer (pas de désistement).

et les joueurs dont la licence a été établie après le 31 mars 2017

10.6. Tout joueur se qualifiant lors de ce qualificatif ne pourra plus se désister.

11. Qualificatifs Fédéraux Triplettes Mixtes

11.1. Graphique utilisé: Principale, poules avec barrages, élimination directe

11.2. Triplettes avec 2 seniors + 1 féminine ("*panachage libre*").

11.3. Se fera sur 1 seul tour : total des qualifiés selon le nombre d'équipes autorisé par la fédération moins les champions du Bas Rhin

11.4. Pour avoir le droit de participer à ce qualificatif, il faudra avoir joué 7 tours depuis le début du championnat

11.5. Les joueurs qualifiés en triplettes ne pourront pas y participer, (pas de désistement).

11.6. Tout joueur se qualifiant lors de ce qualificatif ne pourra plus se désister

12. Taux de participation pour les Fédéraux Mixtes, doublettes et triplettes

Pour valider votre participation aux Championnats Fédéraux, les joueurs qualifiés devront avoir joué impérativement 5 tours de championnat entre le début de saison et la date butoir d'inscription ceci dans l'année des fédéraux. Plus aucune dérogation ne sera prise en compte (sauf en cas de force majeure qui sera étudié scrupuleusement par la commission technique).

13. Inscription aux Championnats Fédéraux

La liste des qualifiés par points individuels sera diffusée. La confirmation de participation aux fédéraux devient automatique : il n'y aura plus de formulaire à signer. Tout joueur ne souhaitant pas être qualifié devra le faire savoir par courrier avant la date limite fixée.

14. Désistement pour les Championnats Fédéraux

14.1. Tout désistement non accompagné d'un certificat médical se faisant après la date limite fixée pour les inscriptions sera considéré comme non justifié et sera sanctionné de 2 ans de Fédéraux selon le règlement d'arbitrage en vigueur.

14.2. En cas de désistement en doublette et triplette, les suivants dans le classement respectif (senior et dames) seront qualifiés.

15. Déplacements

Lors des déplacements ou des manifestations organisées sur l'initiative de la Commission Départementale de la Pétanque FSGT, il est impératif que les participants aient un comportement exemplaire et respectueux.

Toute infraction à cet article fera l'objet d'un rapport établi par un responsable délégué qui transmettra à la Commission de Discipline qui statuera.

16. Table de marque, Arbitrage, Homologations

16.1. Les inscriptions en tours de championnat et challenges

- les inscriptions se feront obligatoirement par téléphone de 10 à 12h

- les feuilles de match seront présentes 15 min. avant le concours

16.2. Les inscriptions en championnats du Bas-Rhin et d'Alsace

- les inscriptions se feront par téléphone la veille entre 18h et 19h

- les feuilles de match seront présentées 1/2 heure avant le concours: à 8h30

16.3. Les feuilles de match peuvent éventuellement être modifiées avant le début du concours, mais pas les chefs d'équipes pour éviter des ratures sur le graphique.

16.4. Les inscriptions des panachés (féminines, vétérans, jeunes)

- les inscriptions se font sur des feuilles de match spéciales remplies par la table de marque à raison d'une feuille par catégories.

- les clubs désirant panacher devront indiquer le nom de tous les joueurs des équipes panachés afin que la table de marque puisse vérifier la cohérence des inscriptions

16.5. Les demandes d'homologations de licences devront être déposées à la table de marque 1 / 2 heure avant le concours : sinon elles seront refusées.

16.6. Tout concours avec plusieurs graphiques nécessitera 2 personnes à la table de marque. Ces personnes devront obligatoirement avoir participé à un stage graphique dans les 2 dernières années. Dans le cas contraire, elles n'auront pas de points individuels et le club ne percevra aucune participation financière sur les mises.

16.7. Le tirage se fera 1 heure avant le concours avec tous les arbitres (pour les concours avec une seule catégorie, 1 / 2 heure suffira)

16.8. Le 2ème tirage (sortie de poules) sera fait par les joueurs (chef d'équipe)

16.9. La table de marque remplira la feuille de résultats (qui est fournie en début de saison avec les graphiques) et la fera parvenir au responsable de presse pour le mardi qui suit au plus tard. De cette manière, les résultats seront publiés dans le journal le samedi avec l'annonce du concours suivant.

En règle générale, en championnat, il y a aura au moins 1 arbitre du jour (ne joue pas et reçoit des points individuels) et 1 arbitre-joueur.

17. Divers

17.1. La consommation de boissons est strictement interdite sur le terrain

17.2. La consommation de boissons non vendues par le club organisateur est interdite dans le boulodrome ainsi que dans les locaux des clubs selon leurs règlements intérieurs

17.3. La perturbation du jeu (par cris, bruits, gestes, lasers, etc.) sera sanctionnés

17.4. Le jeu en cadre est obligatoire pour tous les concours officiels

17.5. **Lors des championnats, il est strictement interdit de fumer dans les aires de jeu, et de même pendant les parties**(pas de sortie de l'aire de jeu pour prendre des taffes et revenir dans le jeu), **il en est de même pour la cigarette électronique** (carton jaune immédiat et **rouge** en cas de récidive).

18. Sanction

18.1. Carton **jaune** = 2 points en moins sur le classement.

18.2. Carton **rouge** = 5 points en moins sur le classement et disqualification du concours.

19. Cas particuliers et jury

La Commission Technique se réserve le droit de donner des dates limites en début de saison. Pour les cas particuliers qui peuvent se poser un jury composé de 5 personnes (le président de la commission, le responsable des arbitres, le responsable technique, le responsable du club organisateur et l'arbitre du jour) se réuniront et seront habilités à prendre les décisions nécessaires et selon le cas avec effet immédiat.(pas de décision en solitaire).